



Chalon sur Saône le, 25 février 2026

1

Compte rendu Réunion comité Directeur Du 21 février 2026

**Présents : Baudin G, Bonnemaïson G, Carlot D, Ducret JP, Dugast P,
Dutronic A, Dutronic R, Lassalle D, Magnin C, Jessaume B, Lefèvre M, Mercier J, Pacaud G, Petit
G, Petit C, Tisserand F.**

Absent Excusé : Drago JL, Meziani A.

1. Approbation du PV du 29 novembre 2025. (Marc L)

Aucune remarque ni modification n'ont été transmis au Secrétaire Général, le PV est donc adopté à l'unanimité des membres du comité.

L'ordre des questions à l'ordre du jour est modifié, en fonction de l'importance de celui-ci.

Le Président Robert D fait une déclaration ;

L'année 2026 s'annonce riche, dense et passionnante. Nous avons réussi à mettre en forme l'ensemble des compétitions départementales, régionales et nationales organisées sur notre territoire. Ce travail collectif reflète le dynamisme de nos clubs, l'engagement de nos bénévoles et la passion qui anime notre discipline.

Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre disponibilité et votre implication. Nous nous occupons du comité avec une intensité et une rigueur que nous n'avons peut-être jamais atteint. Chaque mardi, la présence de dirigeants toujours plus nombreux, prêts à donner de leur temps pour débattre des sujets qui nous concernent, démontre que la pétanque n'est décidément pas un long fleuve tranquille.

Je respecte bien entendu ceux qui ne peuvent être parmi nous, que ce soit pour des raisons professionnelles ou d'éloignement. Je l'ai souvent dit et je le répète : les décisions importantes ne seront prises que lorsque le comité sera réuni au complet.

Il m'arrive parfois d'avoir des moments de découragement, car certaines attitudes peuvent être décevantes. Les faits survenus récemment au boulodrome de Chalon-sur-Saône, impliquant la présidente Karine Fontaine et son mari, ont été remontés à la région et à la fédération. Ils sont aujourd'hui suspendus de licence dans l'attente de leur passage devant la commission de discipline. Ces situations ne sont jamais agréables, et je ne vous cache pas ma profonde déception.



Mais notre mission ne s'arrête pas à ces épisodes. Nous allons aborder ensemble les championnats départementaux, les régionaux, les championnats de France, bref, tout ce qui nous passionne chaque année. Nous ferons également un point sur la trésorerie, le National, la commission jeunes et féminines. Et bien sûr, si vous avez des questions, Marc se fera un plaisir d'y répondre avec son éternel sourire.

2

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison sportive, faite de convivialité, de respect et de réussite.

2. Point sur le Congrès de Pontivy. (Marc L)

- Nous avons assisté aux différents ateliers, (Conventions d'Objectifs Territoriales, Dématérialisation de la licence, Animation Sport et Santé) le principal étant la licence dématérialisée. Beaucoup de questions ont été posées par les délégations, la mise en place sera délicate mais la Fédération compte sur les comités pour diffuser au maximum les informations et aider les clubs.
- Un nouveau cahier des charges sera mis en place par la fédération pour les futurs championnats de France.
- Concernant l'arbitrage, rien n'est imposé au niveau des maillots des arbitres entre les nouveaux et ancien modèle. Le règlement de pétanque est en cours d'étude par la FIPJP, aucunes modifications, ni remise en cause du règlement n'interviendra en 2026. Si modification, celui-ci ne sera effectif qu'à partir de janvier 2027.
- Pas d'arbitre lors d'un concours officiel, pas de point de valorisation dans Geslico.

Lors d'un congrès précédent, la question avait été soumise au vote des délégations pour la mise en place d'un arbitre par club ! Cette éventualité n'avait pas été adoptée. La fédération étudie la remise à l'ordre du jour de cette question. Elle fera de nouvelles propositions.

- Un nouveau règlement disciplinaire a été présenté aux membres du congrès et adopté. Quelques nouveautés, les compétences des commissions discipline est fonction de la gravité des faits ;
Catégories 1 à 4 ; commissions départementales
Catégories 5 à 7 ; commissions régionales
Catégories 8 et + ; commission fédérale.

Lorsqu'une sanction est accompagnée d'une amende, la licence est automatiquement ôtée jusqu'au règlement de celle-ci, même si les délais de suspension sont écoulés!

3. Délégations Championnats et France 2026.

Voir tableau joint :

4. Contrat Assurance Macif. (Annie D)

Avec Robert, nous avons effectué une Visio avec M. Byorn Dervinie.

Nous avons redéfini le contrat sur les véhicules des membres du Comité du CD71 pour leurs différentes missions. Si un constat a été effectué, faire un dossier à la Macif, pas de franchise ni de malus. En revanche pas de prêt de véhicule. Nous sommes assurés jusqu'à 10000kms de déplacement



pour l'année 2026 à revoir en janvier 2027. Les locations chez notre prestataire Hertz ou autre ne rentrent pas dans le contrat. Assurance habitation 100m2 avec 30000€ matériel informatique.

5. Commission arbitrage. (Robert D)

Il a été remarqué sur une affiche d'un concours, une participation aux frais d'arbitrage ! Ceci est interdit par le règlement.

Il faudrait voir si nous ne pouvons pas demander une session extraordinaire, pour effectuer une formation Arbitrage.

Les dates prévues pour les examens d'Arbitre doivent être tenues et non pas décalés pour des raisons de disponibilités des candidats. Celles-ci ont toujours lieu en janvier et sont communiquées suffisamment tôt pour que les personnes puissent s'organiser.

Pascal D ; Toutes les formations sont établies sur un tableau au niveau de la BFC.

6. Commission Jeunes. (Denis B)

Le samedi 10 janvier 2026, lors de notre réunion 6 éducateurs avec le diplôme de BF1 étaient présents, ainsi qu'un initiateur. Les clubs représentés sont Macon, Granges, ST Marcel, Varennes-Saint-Sauveur, Autun et Givry. Mesvres et Gergy étaient excusés.

Nous avons tout d'abord fait un tour de table pour se présenter puis nous avons fait le listing de jeunes présents dans les clubs et qu'il faudra finir de remplir avant le début des championnats en m'envoyant le nombre de jeunes par catégorie à mon adresse électronique.

Ensuite nous avons parlé des championnats départementaux, je voulais avoir l'avis sur la formule de la compétition pour l'individuel et la doublette. Nous avons convenu que ceux-ci resteraient inchangé avec le système Swiss.

Et pour la catégorie Benjamin savoir si on les intégrait au Minime, nous avons décidé de garder la catégorie à part si le nombre est insuffisant.

Pour le championnat des clubs il y a du changement dans la catégorie Benjamin et Minime, plus de tir de précision mais un atelier « Le Pot », et on pourra organiser 1 CDC avec seulement 3 équipes mais j'espère que nous serons bien plus nombreux.

Nous avons donné une date butoir pour les inscriptions au CDC ça sera le 15 mars et les inscriptions sont à envoyer à mon adresse électronique, la date pour les CDC sera communiquée ultérieurement.

Pour finir sur les compétitions nous suggérons de déplacer le National jeunes sur le site des féminines pour plusieurs raisons, avoir si possible une buvette sans alcool plus d'espace autour des terrains pour pouvoir écarter les spectateurs (les parents) ainsi permettre aux éducateurs et aux responsables d'équipe de coacher les jeunes et d'être visibles.

Il faut que les éducateurs forment leurs équipes championnat départementaux national et CDC et s'il manque des joueurs il est possible de faire des ententes, ne laissons pas des jeunes de côté.

Quelques questions diverses, savoir si on pouvait faire des tenues pour les éducateurs avec le logo du CD71 ? bien sûr pris en charge par l'éducateur.



Voir si possibilité de ravoïr des écussons BF1 ? car certains sont usés. Il serait bien de mettre le calendrier jeune sur le site du comité à part des seniors.

J'ai sollicité les éducateurs pour qu'ils prennent contact avec leur président afin d'étudier la possibilité d'organiser un concours destiné aux jeunes. L'objectif est que chaque école de pétanque labellisée mette en place un concours, ce qui permettrait d'ajouter cinq compétitions supplémentaires au calendrier et d'offrir davantage de temps de jeu à nos jeunes joueurs.

Il est important de penser à effectuer le recyclage des compétences. De plus, si certains éducateurs souhaitent obtenir le diplôme BF1, il leur est demandé de me contacter directement.

Denis B, présente un tableau pour les dotations des Championnats Jeunes pour l'année 2026. 3442.30€ !

Annie D ; Le budget établi pour 2026 étant déjà validé par l'AG, nous ne pouvons pas nous permettre de dépasser celui-ci maintenant. Il va falloir faire des choix pour cette année, il faudra présenter un nouveau, plus en réalité avec les coûts de la vie à la prochaine AG pour 2027

(...)

Les membres du Comité valident la demande de dotation pour les 9 tenues des éducateurs jeunes à leurs charges.

Nous commanderons des nouveaux écussons pour les éducateurs.

Nous validons la dotation du livre Dylan Rocher pour les vainqueurs et finalistes ainsi qu'un diplôme pour les Championnats Individuels jeunes toutes catégories.

Des cartes cadeaux pour les vainqueurs et finalistes des championnats doublette Jeune toutes catégories, ainsi qu'un diplôme.

Teeshirt et veste ligne E.cone pour les vainqueurs et finalistes des championnats Triplette Jeune toutes catégories, ainsi qu'un diplôme. Ceux-ci représentants le CD71 à la BFC pour accéder aux Francs.

Un devis devra être établi par Sportcomm avec flocage pour cette dotation.

Frédéric T ; concevra des diplômes en lieu et place des coupes, pour les vainqueurs aux différents championnats dans toutes les catégories.

Marc L ; concernant le lieu du National jeune, cela parait difficile cette année, cependant un emplacement plus judicieux sera étudié pour 2027 !

Denis B ; durant les Championnats pourrons nous faire un complémentaire B pour les jeunes ?

Pascal D ; C'est possible avec le système Swiss, puisqu'il permet de qualifier les 1/4, 1/2 et finalistes. Les autres équipes peuvent participer à un B !

Denis B ; Un centre Départemental devrait être créé cette année, il y aura 4 stages en 2026. Ils se dérouleront les WE.

Robert D, je tiens à féliciter Denis pour son travail, il nous présentera un nouveau budget prochainement, qui j'en suis sûr sera plus en phase avec le budget initial.

Et nous proposera une dotation pour les Nationaux Jeunes.



7. Commission Féminine. (Chantal M)

La commission a voulu mettre en place une formule qui n'a pas eue l'adhésion de tous ! Alors que le concept du Bol d'Or étant de promouvoir la pétanque auprès des féminines non licenciés. Nous n'avons pas assez anticipé l'information, alors qu'à ce jour nous avons 20 équipes formées avec une non licencié !

Une nouvelle formule sera étudiée pour être présentée à notre AG 2026. Peut-être une formule avec NC, Promotion uniquement en plus d'une non licenciée?

Les personnes s'inscrivent dans le but de se préparer à la saison « extérieure ».

Pour le marathon Féminin le 14 juin, la dotation sera en plus d'une coupe, un « coffret Savon » offert par le comité avec une dotation de 500€.

Robert D ; Pour les championnats, une coupe, un coffret savon pour les féminines par le comité et des fleurs offertes par le club recevant.

Pour les championnats Masculins, une coupe et un coffret « Boules » en chocolat par le comité.

8. AG 2026.(Marc L)

Un seul candidat, Macon, s'est manifesté pour organiser l'Assemblée générale 2026. Ce site est donc validé par le Comité.

9. Contrôle d'Alcoolémie.(Marc L)

Il nous faut fournir à la Fédération les personnes qui effectueront ces contrôles. Le renouvellement ainsi que les habilitations doivent être signées par le Président. Ces contrôles auront lieu uniquement sur désignation de la personne habilitée par le Président et sur des lieux non définis à l'avance. Les personnes disposants de cette habilitation :

- Chantal Magnin, Christophe Petit, Gilles Petit, Daniel Lassalle, Ghislaine Pacaud, Frédéric Tisserand, Denis Bourgeois, Brigitte Jessaume, Jean-Pierre Ducret.

Pour rappel, seul le délégué assiste au contrôle et annonce les résultats. Le tirage au sort est fait avant le début de la compétition et concerne les deux équipes. Un contrôle peut être fait pour les arbitres et les délégués, tolérance 0.

10. National de Chalon.(Marc L)

Contact a été pris avec Marc Alexandre pour couvrir le National 2026. Le montant des indemnités étant identiques pour les deux personnes.

(...)

Nous procédons donc au vote pour le choix du Speaker durant les Nationaux. (Vote à bulletin secret)

Marc Alexandre 7 voix

Jean-Luc Robert 7 voix

Abstention : 2 voix



Egalité parfaite entre les deux candidats, la voix du Président étant prépondérante.

Robert D ; Je n'ai rien contre Marc Alexandre. Nous avons toujours eu de bonne relation avec Jean-Luc Robert, il n'y jamais eu de problème avec Jean-Luc. Mon choix se porte donc pour Jean-Luc Robert. Je prendrai contact avec lui pour lui demander de couvrir encore cette année 2026.

6

Concernant la couverture du National par la Web-TV, deux propositions ;

- **Pétanque Académie : 600€**
- **Web-TV : 1350€ plus frais hébergement et repas.**

Nous procédons donc au vote pour la couverture des Nationaux :

10 pour Pétanque Académie

2 Web-TV

2 Abstentions (Deux membres du comité n'ayant pas pris part au vote, absent pour raison personnelle l'APM)

Pétanque Académie sera donc le prestataire pour 2026.

Olympique Chouros devrait être notre traiteur encore pour cette année, un rendez-vous sera organisé pour définir le cahier des charges.

Robert D ; pour information à tous, aucune invitation n'y prise en charge n'est faite aux équipes pour participer aux Nationaux. Seul les équipes vainqueurs l'an passées sont invitées et inscrites au Nationaux sous conditions qu'ils participent dans la même formation. 2 équipes France espoir seront à la demande de la Fédération prises en charge.

11. Questions informations diverses.

Les demandes pour l'organisation des championnats 2027 seront envoyées aux clubs avant l'AG 2026. Les lieux seront attribués et annoncés à l'AG.

Pour l'année 2027 si pas de candidat pour l'organisation des championnats, ceux-ci n'auront pas lieux et ne seront organisés en Saône et Loire.

Pour l'année 2026, les clubs recevant les championnats ainsi que les préliminaires recevront leur facture de régularisation courant l'été.

Le Secrétaire Général
M. LEFEVRE

Le Président du Comité
R. DUTRONC